

COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIÈRES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIÈRES



Séance du 10 avril 2026

Résumé des décisions prises

Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur de l'INAO, le Président du comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaires et forestières a décidé de procéder à une consultation écrite de la commission permanente, sur délégation du comité national.

Dossier : 2026-CP300

2026-CP301	<p>AOP « Pélardon » - Demande de modification du cahier des charges Demande de modification de l'aire géographique - Nomination d'experts</p> <p>A la question 1 - Validez-vous la nomination d'experts délimitation pour l'instruction de la demande de modification de l'aire géographique de l'AOP Pélardon ? Le « oui » a obtenu la majorité requise (13 votants, 13 oui, 0 non, 0 abstention).</p> <p>A la question 2 - Approuvez-vous le projet de lettre de mission des experts modifié ? Le « oui » a obtenu la majorité requise (13 votants, 13 oui, 0 non, 0 abstention).</p> <p>Compte-tenu des avis exprimés, la commission permanente a donné un avis favorable à la nomination de Mme VOLAIRE et de Mr GOUTIERS en tant qu'experts délimitation pour l'instruction de la demande de modification de l'aire géographique de l'AOP Pélardon et a validé la lettre de mission modifiée.</p>
-------------------	---